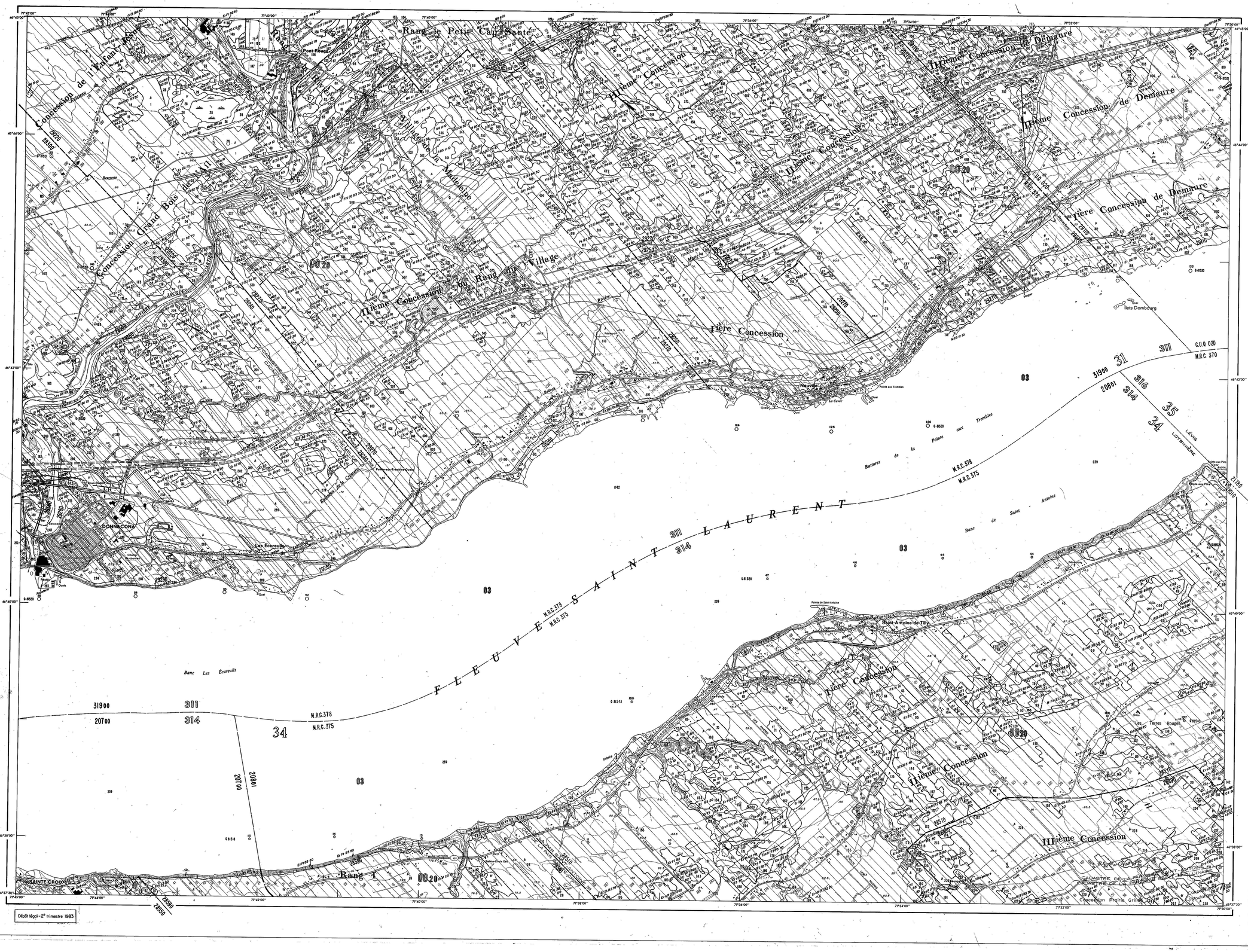

Dépôt légal - 2e trimestre 1983

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, câble
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping
Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte : bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — (aucune essence compagne prédominante) R (R)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge R (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge R (EE)
— — avec sapin R (SB)
— — à pin rouge R (PR)
— — à pin blanc R (PB)
— — à thuya (cèdre) R (CE)
— — à peuplier R (PE)
— — à mélèze R (MZ)
— — (plantation) R p

Pessière
— — (épinette noire et/ou épin rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse) S (E)
— — (aucune essence compagne prédominante) S (E)
— — avec épinette noire S (EE)
— — à mélèze S (MZ)
— — à peuplier S (PE)
— — à pin blanc et/ou pin rouge S (PB)
— — à pin rouge S (PR)
— — à sapin S (SB)
— — à thuya (cèdre) S (CE)
— — à épinette noire S (EE)
— — (plantation d'épinette blanche) S (E) p
— — (plantation d'épinette noire) S (EE) p
— — (plantation d'épinette rouge) S (ER) p
— — (plantation d'épinette noire) S (EN) p

Sapinière
— — (le sapin et/ou épin blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse) S (SB)
— — (aucune essence compagne prédominante) S (SB)
— — à thuya (cèdre) S (CE)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge S (EE)
— — à pin blanc et/ou pin rouge S (PB)
— — à pin rouge S (PR)
— — à peuplier S (PE)
— — à mélèze S (MZ)
— — (plantation de sapin baumier) S (SB) p

Pinède à pin blanc
— — avec pin rouge P (PR)
— — et/ou mélèze (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse) P (PB)
— — (aucune essence compagne prédominante) P (PB)
— — avec épinette noire P (EE)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge P (E)
— — avec mélèze P (PBM)
— — avec peuplier P (PB)
— — avec pruche P (PB)
— — avec sapin et/ou épinette blanche P (S)
— — (plantation) P (PB) p

Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) P (PR)
— — (aucune essence compagne prédominante) P (PR)
— — avec thuya (cèdre) P (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge P (E)
— — avec mélèze P (PRM)
— — avec pin blanc P (PB)
— — avec pruche P (PR)
— — avec sapin et/ou épinette blanche P (S)
— — (plantation) P (PR) p

Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) C (C)
— — (aucune essence compagne prédominante) C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge C (E)
— — à mélèze C (CM)
— — à pin blanc et/ou pin rouge C (PB)
— — à pin rouge C (PR)
— — à peuplier C (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche C (S)
— — (plantation) C (C) p

Prucheraie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pr
— — (aucune essence compagne prédominante) Pr (R)
— — à thuya (cèdre) Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge Pr (E)
— — à mélèze Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge Pr (PB)
— — à pin rouge Pr (PR)
— — à peuplier Pr (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche Pr (S)
— — (plantation) Pr p

Mélèzaie
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) Mé
— — (aucune essence compagne prédominante) Mé (R)
— — à thuya (cèdre) Mé (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge Mé (E)
— — à épinette blanche Mé (S)
— — à pin blanc et/ou pin rouge Mé (PB)
— — à pin rouge Mé (PR)
— — à peuplier Mé (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche Mé (S)
— — (plantation de mélèze européen) Méu p
— — (plantation de mélèze japonais) Méj p
— — (plantation de mélèze d'ajin) Méa p

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences intolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (Pg)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — avec pruche	F1 (Pr)	F1 (Pr)
— — — — avec épinettes	F1 (E)	F1 (E)
— — — — avec épinettes noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	B1 (S)	B1 (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	B1 (E)	B1 (E)
— — — — avec pin gris	B1 (Pg)	B1 (Pg)
— — — — avec pin blanc	B1 (PB)	B1 (PB)
— — — — avec pin rouge	B1 (PR)	B1 (PR)
— — — — avec pruche	B1 (Pr)	B1 (Pr)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	B2 (PB)	B2 (PB)
— — — — avec pin rouge	B2 (PR)	B2 (PR)
— — — — avec pruche	B2 (Pr)	B2 (Pr)
— — — — avec épinettes	B2 (E)	B2 (E)
— — — — avec épinettes noire ou rouge	B2 (E)	B2 (E)
— — — — avec bouleau	B2 (B)	B2 (B)
Peuplerais avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (Pg)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — avec bouleau	Pe (B)	Pe (B)
Peuplerais rouge résineux	Erub	Erub (S)
Erablière rouge	Er (R)	Er (R) (S)
— à pin blanc	Er (PB)	Er (PB)
— à pin rouge	Er (PR)	Er (PR)
Mélangés à feuillus intolérants	M (F)	M (F) (S)
— — sur station humide	M (F)	M (F) (S)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes F
— — d'essences tolérantes F (T)
— — sur station humide F (H)
— — (plantation) Fp
Bouleau à bouleau blanc B
— — à bouleau jaune B (J)
Peuplerais Pe
Peuplerais rouge Erub
Erablière rouge Er (R)
Erablière
— — à bouleau blanc Er (B)
— — à bouleau jaune Er (J)
— — à peuplier Er (P)
— — à feuillus d'essences intolérantes Er (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes Er (T)
Plantation d'feuillus
— — de bouleau jaune Bouj p
— — de peuplier Peup p
— — de peuplier hybride Peuhy p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bandes
Coupe partielle plus épinettes légère
Chablis partiel
Epidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Epidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE/
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
90-70 "	70-90 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune (régénération) Peuplé à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans.
Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans.
Vieilleux (régénération) Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus de 30 ans.
Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 30 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	minim
Modérée	30 à 40%	↑
Forte	40 à 50%	↑↑
Abrupte	50 % et plus	↑↑↑

Superficie estourdie de pente > 50%
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0a-7a)	2 (7a-13a)	3 (13a-19a)	4 (19a-25a)	5 (25a-31a)	6 (31a-)
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 0 C1 c2 50 m — S : défoliation; 0 : classe de perte; C1 : classe d'âge; c2 : classe de densité; 50 : classe de hauteur; m : groupement d'essences

R C5 c4 S8 D1 — R : origine; C5 : classe d'âge; c4 : classe de densité; S8 : type de couvert; D1 : type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : SIGNATURE : Rejean Lemay
SUPERVISÉE PAR : SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : SIGNATURE :

Photographie aérienne : 1981
Carte forestière : Année de publication : 1982
Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 3
Unité de gestion 34*-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage
Mode de tenure ou de gestion 000*
Bloc d'aménagement 00 20*
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 30801*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 314*
Municipalité 28 490*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle
Région écologique 2e

* : Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 82/10/1
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-16 S.E.	21-L-13 S.O.	S.E.	21-L-14 S.O.
31-9 N.E.	21-L-12 N.O.	21-L-11 S.E.	21-L-11 S.O.
31-8 N.E.	21-L-5 N.O.	21-L-6 N.E.	21-L-6 N.O.

21 L/12 N.E. I

2

FORÊT PRIVÉE UG 34,35